Budget prévisionnel (Bloc B)



Coteaux de l'Orjo (Bloc B) Résidence - Budget prévisionnel

		2023-2024	2024-2025
Assurance incendie		1.800 €	1.900 €
Protection juridique		- €	- €
Ascenseur(s) Maintenance & téléphonie			2.000 €
Ascenseur(s) - Contrôle		208 €	229 €
Entretien centrale incendie et exutoire de fumée		500 €	525 €
Entretien extincteurs, dévidoirs, éclairage de secours		350 €	368 €
Electricité		1.600 €	1.700 €
Entretien porte sectionnelle			
Eau des communs		200 €	300 €
Entretien chaufferie		- €	- €
Gaz		- €	- €
Honoraires société de décompte		- €	- €
Entretien des communs (2 passages / mois)		2.200 €	2.300 €
Entretien des communs (suppl. 1 passage / semaine)			
Entretien des tapis			
Entretien des abords extérieurs		1.000 €	1.000€
Entretien toitures plates			- €
Honoraires contrat légal du syndic Ludwig9		4.104 €	4.309 €
Honoraires complémentaires hors mission		500 €	500 €
Frais d'assemblée		200 €	200 €
Divers (achat matériel, réparation,)		500 €	250 €
lytic order film bein ytt vit e grooten entrydd y meinigen y ddy ym ei New, pelodyn meinig y ddy 20 20 -	Total	13.162 €	15.581 €
Moyenne annuelle par lot (appart. + cave + parking)*		1.462,46 €	1.731,18 €
Moyenne mensuelle par lot (appart. + cave + parking)*		121,87 €	144,27 €

Le présent budget est réalisé à titre informatif et sera amendé par l'Assemblée générale constituante.

Ces montants ont été calculés sur base de moyennes d'immeubles similaires et selon l'expérience de l'équipe Serenity, habitué à ce genre d'exercice.

La première année, certains postes de charge sont minorés en fonction des garanties habituelles, à confirmer par le promoteur. C'est pourquoi nous réalisons systématiquement un budget annuel pour deux ans.

Exercice comptable suggéré : du 1er juillet au 30 juin

Provisions de charge : trimestrielles anticipatives

Répartition spéciale des charges

^{*} Ce montant est une moyenne. Le calcul précis des provisions de charge par lot devra être calculé par le syndic selon les quotités de ceux-ci et des répartitions spéciales reprises dans les statuts.